

Quota de genre dans les conseils d'administration en Grèce — La loi 4706/2020 portée à 33% par la loi 5178/2025

Gender Equality · Bonne pratique · Grèce

Score de qualité : 52/100

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

La Grèce a instauré en 2020 son premier quota de genre contraignant (25%) pour les conseils des sociétés cotées. La loi 5178/2025 le porte à 33% pour les grandes sociétés cotées d'ici mi-2026, avec des sanctions pouvant atteindre 3 millions d'euros ou 5% du chiffre d'affaires — mais aucune donnée de conformité postérieure à la loi n'est encore disponible.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-22

[Hellenic Capital Market Commission / Hellenic Parliament](#) — consulté le 2026-09-22

[EY Greece — New Rules for Gender Balance in Corporate Boards](#) — consulté le 2026-09-22

[IFLR — Greece Takes Pivotal Step in Corporate Governance and Gender Diversity](#) — consulté le 2026-09-22

Citer — Evidoria. *Quota de genre dans les conseils d'administration en Grèce — La loi 4706/2020 portée à 33% par la loi 5178/2025*. ID persistant : a1dbce8b-2b7c-40f8-8bac-60a5e21bcd6b.